



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 16 septembre 2026

Nombre de membres : 11
L'an deux mil vingt-six, le 16 septembre à 19h00

Nombre de présents : 10

Les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont rassemblés au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Mme Christelle SERANDOUR, maire

Présents : SÉRANDOUR Christelle, LOPIN Roger, LE BARS Michel, FLORIMOND Jean-Yves, MENAND Philippe, PICOU Philippe, SERANDOUR Antonia, MÉLOU Marie-Hélène, LE BRIS Lucie, LE JEHAN Iryna

Absents excusés : VIEILLES CAZES Marlène,

Secrétaire de séance : Jean-Yves FLORIMOND

Date de convocation : 9 septembre 2026

Date d'affichage : 9 septembre 2026

2026-09-11 : Tarif cantine scolaire – repas adulte

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'exceptionnellement des adultes peuvent solliciter de manger à la cantine scolaire (intervenants à l'école, personnel communal) : il convient de proposer un tarif à ces personnes.

Elle rappelle que le dernier tarif voté en 2023 pour les adultes était de 5,50 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE d'appliquer le tarif de 6.50 € pour un repas adulte à la cantine scolaire**
- **PRECISE qu'un titre de recette sera émis au nom de la personne**

Ainsi fait été délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,
La Maire,
Christelle SERANDOUR